



Partenariat entre l'Ecole de formation professionnelle des barreaux de la Cour d'appel de Paris et l'Ecole Vittorio Emanuele Orlando

Présentation du parcours proposé aux élèves avocats italiens

OBJECTIF

L'ambition du programme est de former une génération de jeunes avocats mobiles et aptes à profiter pleinement de la liberté d'exercice entre les deux pays. Cet échange permettra aux élèves avocats de :

- Parfaire leurs connaissances du système juridique du pays voisin
- Renforcer leurs compétences linguistiques
- Tisser des relations amicales et professionnelles de long terme entre les deux pays
- Améliorer les connaissances du droit européen
- Etablir une expérience de mobilité au sein de l'Union Européenne

CONTENU DU PROGRAMME

Les élèves avocats italiens ayant accompli leur formation universitaire, l'accent est mis sur l'expérience professionnelle et les enseignements pratiques. Le séjour est ainsi composé de deux éléments :

1. Des cours à l'EFB : du 25 mars au 11 avril 2019

Les participants pourront choisir leurs enseignements parmi les différents parcours de spécialisation :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| ○ Affaires | ○ Pénal |
| ○ Concurrence | ○ Procédures collectives |
| ○ Famille | ○ Propriété intellectuelle |
| ○ Fusions et acquisitions | ○ Public |
| ○ Immobilier | ○ Social |
| ○ Voies d'exécution | ○ Fiscal |
| ○ Droit des étrangers | |

Au travers de ces cours seront abordés :

- Le conseil
- Le contentieux
- Les modes alternatifs de règlement des différends
- La procédure européenne
- La déontologie



2. Un stage en cabinet à plein temps : à **parti du 15 avril – jusqu’au 7 juin 2019**

Le stage ne peut être assuré que si la candidature de l’élève-avocat italien est réceptionné par l’EFB et la Commission Italie avant le 7 janvier. Passée cette date, l’école ne peut garantir l’organisation d’un stage.

Les missions du stagiaire seront notamment :

- Assister à la réception des clients
- Assister à des audiences ou séances de différentes juridictions
- Réaliser des recherches
- Collaborer à la rédaction d’actes.

Des activités complémentaires seront organisées pour encadrer la mobilité, notamment : cours d’introduction, formation à la Cour de justice de l’Union européenne, rencontre à l’Ambassade d’Italie, participation aux activités de la Commission Italie, visite du nouveau Tribunal de Paris.

ASPECTS FINANCIERS

Les cours à l’EFB : l’inscription aux cours de l’école partenaire est gratuite.

Le stage : les stages ne sont pas rémunérés.

CALENDRIER PREVISIONNEL

<u>Janvier 2019</u>	➤ Etude des candidatures italiennes et décision d’acceptation
<u>Février 2019</u>	➤ Préparation du programme des participants italiens : choix des cours et mise en relation avec les cabinets parisiens
<u>25 Mars 2019</u>	➤ Inscription des participants et démarrage de leur programme

CONTACTS

EFB : b.martin@efb.fr

Commission Italie : martinabdv@barcarolidesvarannes.eu